

**Amendement 1**

**Nikolaos Chountis, Merja Kyllönen, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Stelios Kouloglou, Kostadinka Kuneva**  
au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport****Knut Fleckenstein**

Rapport 2018 concernant l'Albanie  
(2018/2147(INI))

**A8-0334/2018****Proposition de résolution****Paragraphe 19***Proposition de résolution*

19. réitère son appel aux autorités albanaises pour qu'elles garantissent effectivement l'application et les progrès vers la protection des droits de propriété de manière effective et transparente, tout en tenant compte de l'enregistrement des biens, de la restitution et de l'indemnisation; invite à réaliser les progrès nécessaires en matière de numérisation et de cartographie des biens; invite instamment les autorités albanaises à informer de manière adéquate les citoyens de leurs droits et des possibilités de faire valoir leurs droits; insiste sur l'importance d'un régime de droits de propriété efficace pour garantir l'état de droit et un environnement commercial attrayant;

*Amendement*

19. réitère son appel aux autorités albanaises pour qu'elles garantissent effectivement l'application et les progrès vers la protection des droits de propriété de manière effective et transparente, tout en tenant compte de l'enregistrement des biens, de la restitution et de l'indemnisation; invite à réaliser les progrès nécessaires en matière de numérisation et de cartographie des biens; invite instamment les autorités albanaises à informer de manière adéquate les citoyens de leurs droits et des possibilités de faire valoir leurs droits; insiste sur l'importance d'un régime de droits de propriété efficace pour garantir l'état de droit, **les droits des minorités** et un environnement commercial attrayant;

Or. en

21.11.2018

A8-0334/2

**Amendement 2**

**Nikolaos Chountis, Merja Kyllönen, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Stelios Kouloglou, Kostadinka Kuneva**  
au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport**

**A8-0334/2018**

**Knut Fleckenstein**

Rapport 2018 concernant l'Albanie  
(2018/2147(INI))

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 26 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*26 bis. se félicite de la finalisation de l'accord entre la Grèce et l'Albanie, lequel s'inscrit dans la longue procédure de règlement des différends, qui a abouti à la recherche des soldats grecs tombés au cours de la guerre gréco-italienne et à l'organisation de funérailles en leur honneur dans un cimetière militaire en Albanie, événement qui a répondu à l'une des demandes formulées de longue date par la minorité nationale grecque en Albanie, et qui renforce les relations de bon voisinage entre les deux pays;*

Or. en

**Amendement 3**

**Nikolaos Chountis, Merja Kyllönen, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Stelios Kouloglou, Kostadinka Kuneva**  
au nom du groupe GUE/NGL

**Rapport****A8-0334/2018****Knut Fleckenstein**

Rapport 2018 concernant l'Albanie  
(2018/2147(INI))

**Proposition de résolution****Paragraphe 35***Proposition de résolution**Amendement*

35. se félicite de l'engagement de l'Albanie à mettre en œuvre le programme de connectivité dans le cadre du processus de Berlin et de l'adoption du train de mesures 2018 de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), lequel inclut un projet d'infrastructure important d'un point de vue stratégique, à savoir la reconstruction du port de Durrës, qui renforce les connexions de l'Albanie avec la Croatie et l'Italie et offrent à ses voisins enclavés, le Kosovo et *la Macédoine*, un accès aux voies de transport maritime; invite instamment les autorités albanaises à accélérer la planification et la construction des sections albanaises des réseaux transeuropéens et à procéder à l'harmonisation du cadre juridique avec l'acquis de l'Union; soutient la proposition visant à réduire les frais d'itinérance dans les Balkans occidentaux afin de favoriser un environnement propice au marché et à l'investissement vers une économie numérique; note que 40 % de la population albanaise vit dans des zones rurales, mais que seulement 1 % de la population est connectée à l'internet;

35. se félicite de l'engagement de l'Albanie à mettre en œuvre le programme de connectivité dans le cadre du processus de Berlin et de l'adoption du train de mesures 2018 de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), lequel inclut un projet d'infrastructure important d'un point de vue stratégique, à savoir la reconstruction du port de Durrës, qui renforce les connexions de l'Albanie avec la Croatie et l'Italie et offrent à ses voisins enclavés, le Kosovo et *l'ARYM*, un accès aux voies de transport maritime; invite instamment les autorités albanaises à accélérer la planification et la construction des sections albanaises des réseaux transeuropéens et à procéder à l'harmonisation du cadre juridique avec l'acquis de l'Union; soutient la proposition visant à réduire les frais d'itinérance dans les Balkans occidentaux afin de favoriser un environnement propice au marché et à l'investissement vers une économie numérique; note que 40 % de la population albanaise vit dans des zones rurales, mais que seulement 1 % de la population est connectée à l'internet;

Or. en